AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (4)ItemJean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 novembre 1859

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 novembre 1859

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s** 

Brullé, Alexandre (1814-1891)∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)
Collation1 p. (166r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 novembre 1859, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29719

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

#### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>14 novembre 1859</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Brullé, Alexandre (1814-1891)</u>
Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

## **Description**

RésuméÀ propos des placements faits par Telliez : Godin s'étonne que Telliez ait accordé une remise de 20 % alors que la règle est d'accorder 5 % sur le prix du tarif, et que la plus forte remise qu'il concède en France est de 18 %. Godin explique à Brullé comment s'appliquent les remises. Il avertit Brullé qu'il va écrire à Telliez, suspecté d'avoir dépassé ses pouvoirs et qui pourrait se voir appliquer une retenue pour le préjudice subi.

NotesUne numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 161/169 ».

#### Mots-clés

Critiques, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"

Personnes citées Telliez [monsieur]

Lieux cités Belgique

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Alexandre (1814-1891) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adèle Augustine Brullé-Tardieu. Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/07/2022